

raisonnablement avoir été ressuscitée; c'est la fille de Jaïre dont parle saint Mathieu; or, selon le texte même de l'Évangile, elle n'était qu'endormie ou dans un état léthargique¹ quand Jésus la rappela à la vie. Mais les Galiléens, ou les chrétiens, comme on les appela dans la suite, trouvant leur avantage à un miracle de résurrection, Luc, dans l'intérêt de la cause, imagina une autre histoire mieux combinée, celle du fils de la veuve de Naïm. Cependant ce n'était pas encore un miracle assez grand pour les besoins de l'Église. Jean, lorsqu'il n'y a plus homme vivant qui puisse le contredire et le démentir, invente une longue histoire d'un miracle à fracas, celui de la résurrection par Jésus, de Lazare, qui était non seulement mort, mais avait été enterré depuis si longtemps qu'il sentait déjà mauvais. Pour prouver que le récit de ce miracle est faux et fabuleux, il nous suffit de remarquer qu'il fut raconté en dernier lieu. S'il avait été tant soit peu vrai, le premier Évangéliste nous en aurait conservé le souvenir².

Woolston, on le voit, en vient à contester la véracité des Évangélistes. A mesure qu'il avance dans ses négations, il devient plus violent et aussi plus faible. Nier la crédibilité des Évangiles est facile, en prouver la fausseté est malaisé et l'ennemi des miracles ne le tente même pas. Il se borne à ajouter de nouvelles raisons qui sont fort singulières. On ne sait pas, dit-il, ce que devinrent les trois ressuscités. C'étaient d'ailleurs des sujets impropres à accréditer la mission divine du Sauveur. Il

¹ *Extacy.*

² *Fifth Discourse*, p. 10-11.

aurait fallu que ce fussent des magistrats ou des personnes d'un rang éminent. Aucun d'eux n'était resté mort assez longtemps pour couper court à tous les doutes sur le pouvoir miraculeux de Jésus¹. Aucun d'eux non plus ne raconta ce qui se passait dans l'autre monde, quoique ce récit eût été si important pour le Christianisme². L'auteur sent néanmoins que de tels arguments ne sont guère sérieux et il cherche à les corroborer en prétendant que la narration de ces trois faits est remplie, dans les Évangiles, d'absurdités et de choses incroyables. Il dit en particulier, au sujet de la résurrection de Lazare, que ce dernier s'était entendu avec Jésus. La preuve, c'est que le prétendu mort était enveloppé dans un linceul; que sa tête était entourée d'un linge; que le Sauveur lui cria à haute voix, pour qu'il l'entendît, de sortir de son tombeau; que c'est parce que Jésus se reconnaissait coupable de fraude qu'il quitta la Judée pour se dérober à la justice des Juifs³, etc.

C'était aller bien loin. Pourtant Woolston ne s'arrêta pas encore là. A la fin de son cinquième Discours, il en annonçait un sixième, qui serait le dernier, et dans lequel il taillerait aux évêques anglicans et aux prédicateurs de la fondation Boyle, destinée à défendre la foi, une telle besogne, qu'elle leur ferait suer sang et eau tant que durerait l'interprétation littérale⁴. Ce sixième Discours parut en 1729, avec l'épigraphe : *Jamque*

¹ *Fifth Discourse*, p. 15-32. Lazare était mort depuis quatre jours.

² *Fifth Discourse*, p. 32-35.

³ *Fifth Discourse*, p. 40 et suiv.

⁴ *Fifth Discourse*, p. 65-66.

opus exegi. L'auteur n'avait rien écrit jusque-là d'aussi audacieux ni d'aussi blasphématoire. Il était arrivé au dernier degré de la monomanie contre le miracle, et il se livrait à une charge à fond contre la résurrection de Jésus-Christ.

Il entre en matière en déclarant que le récit de la sortie de Jésus du tombeau, si on l'entend dans le sens littéral, est un tissu « d'absurdités, d'improbabilités et d'incrédibilités¹. » Il juge d'ailleurs peu convenable d'attaquer en personne ce grand miracle et il passe sa plume à son ami supposé, le rabbin juif qui a paru déjà d'autres fois en scène dans ses discours précédents. Le rabbin s'engage à se convertir, si les théologiens peuvent répondre à ses objections². Mais il est si sûr de la fausseté du récit évangélique qu'il déclare « accepter un châtiment plus cruel que celui que Jésus endura pour ses fraudes, s'il ne prouve point que l'histoire de la résurrection est l'imposture la plus effrontée qui ait jamais été mise au monde³. » Ce sont là des fanfaronnades. Les arguments ainsi annoncés à son de trompe se réduisent à ceci :

Les gardes que le gouverneur romain avait placés auprès du tombeau pour veiller sur le corps de Jésus furent corrompus ou bien enivrés par ses disciples⁴.

¹ « Absurditys, improbabilitys and incredibilitys. » *Sixth Discourse*, p. 1. Woolston emploie du reste d'ordinaire ces trois expressions au sujet de tous les miracles évangéliques.

² *Sixth Discourse*, p. 4.

³ *Ibid.*, p. 6.

⁴ *Ibid.*, p. 19-22.

Les principaux des Juifs, d'après une supposition singulière du rabbin, devaient aller assister le troisième jour, c'est-à-dire le lundi, à la levée de leurs sceaux, qu'ils avaient apposés sur le sépulcre¹, afin de constater aux yeux de tous que le crucifié était toujours là, mort, au fond de son tombeau. Mais les disciples les prévinrent et enlevèrent le corps le dimanche matin². Si Jésus-Christ était véritablement ressuscité, il aurait opéré ce prodige devant les grands et les chefs de sa nation.

De l'apposition des sceaux sur la pierre du sépulcre, nous devons conclure qu'il y avait eu une convention entre nos princes des Prêtres et les Apôtres, d'après laquelle la vérité, le pouvoir et le caractère messianique de Jésus devaient être mis à l'épreuve. Quoique nous ne lisions pas que les Apôtres aient donné leur consentement à cette convention, on peut raisonnablement le présumer et il ne pouvait pas être refusé, si on le leur demandait. La condition de la convention scellée était que si Jésus ressuscitait des morts en présence de nos princes des Prêtres, quand on lèverait les sceaux du sépulcre, au moment fixé, alors on le reconnaîtrait comme le Messie, mais s'il était dans l'état de corruption et de putréfaction de tous les mortels, alors il fallait convenir qu'il était un imposteur... Si les Apôtres avaient été fidèles à la convention, le Christianisme aurait été étouffé dans son germe et n'aurait jamais vu le jour. Mais ils avaient d'autres desseins et ils voulaient à tout hasard jouer un autre jeu. Il fallait enlever le corps et tromper, si c'était possible, par une résurrection prétendue,

¹ *Sixth Discourse*, p. 9-12.

² *Ibid.*, p. 13.

tout le genre humain ; ce en quoi ils ont réussi beaucoup mieux qu'on n'aurait pu l'imaginer, en un projet qui avait si peu de sens et de raison, si peu de couleur de vérité ou d'artifice dans sa conception et dans son exécution. Nos princes des Prêtres avaient craint d'abord que le corps ne fût emporté furtivement et qu'on ne prétendît qu'il était ressuscité, mais, après avoir apposé leurs sceaux sur la pierre, leurs craintes s'étaient dissipées, parce que l'enlèvement du corps, après une telle mesure de sûreté et de précaution, rendrait la fraude évidente, sans qu'il fût besoin de la démontrer et de la prouver. De fait, en dépit de cette précaution, le corps, dis-je, fut dérobé d'une manière effrontée, on parla d'une résurrection, et au grand étonnement de tous ceux qui sont capables de penser librement, on y a cru depuis dans l'Église, à travers tous les âges¹.

Voilà par quelle argumentation Woolston, sous le masque du rabbin, prétend prouver que Jésus n'est pas ressuscité. Les Chrétiens répondront en vain, affirme-t-il, que les Apôtres n'ont pu dérober le corps de leur maître ; que les chefs des Juifs purent s'assurer après coup que la résurrection avait eu lieu, que la croyance à ce miracle n'aurait jamais pu s'établir, s'il n'avait pas eu réellement lieu² ; il n'en restera pas moins établi que les disciples du Sauveur avaient emporté furtivement son corps par la plus coupable des fraudes. La résurrection n'est vraie qu'en un sens, dans celui de la « résurrection mystique de Jésus hors du tombeau de la lettre de la loi et des prophètes³. »

¹ *Sixth Discourse*, p. 15-17.

² *Ibid.*, p. 18 et suiv.

³ *Ibid.*, p. 2.

Une telle publication fit scandale. La curiosité publique se jeta sur les *Discours* avec une avidité extrême. En deux ans, le premier eut six éditions et il s'en vendit trente mille exemplaires, s'il faut en croire Voltaire¹, qui était alors réfugié à Londres. Sous la pression de l'opinion publique indignée, l'auteur fut poursuivi par l'attorney général, condamné pour chacun de ses six *Discours* à une amende de vingt-cinq livres sterling, c'est-à-dire à une somme totale de 3,750 francs, et à un an de prison, au bout duquel il ne devait-être mis en liberté que moyennant deux cautions de 4,000 livres (25,000 francs) ou de quatre cautions de 500 livres (12,500 francs) chacune. Sa peine expirée, personne ne voulut se porter garant pour ce fanatique et il mourut dans sa prison le 11 janvier 1731². Mais la tempête qu'il avait soulevée ne finit pas avec lui. Elle dura dix-huit ans (1729-1747).

Ces attaques contre la résurrection de Jésus sont si faibles, ces accusations sont si invraisemblables que les rationalistes de notre siècle qui ont tenté de révoquer aussi en doute ce grand miracle ont cherché d'autres arguments. Néanmoins, au moment où parurent ces *Discours*, la hardiesse de la négation causa une telle surprise et même une telle alarme qu'on aurait dit que la religion

¹ *Lettre sur les auteurs anglais*, *Œuvres*, 1853, t. VI, p. 563. (Ce que Voltaire dit de Woolston, en particulier sur sa mort, est faux.) Dans le *Dictionnaire philosophique*, art. *Miracle*, il dit soixante mille exemplaires, en doublant le nombre du tirage de chaque édition, *Œuvres*, t. VIII, p. 72.

² Lechler, *Geschichte des englischen Deismus*, p. 294-295.

était en péril. L'émoi était exagéré, mais il est facile à comprendre. Ce qui avait fait son succès, comme celui de M. Renan parmi nous, ce n'étaient pas ses raisons, c'était son audace. Personne, avant lui, n'avait osé s'élever ainsi contre la résurrection du Sauveur, et dans un semblable langage. En publiant ses écrits sous la forme populaire du pamphlet, il avait eu des milliers de lecteurs. La foi de plusieurs était par suite ébranlée. Les réfutations parurent de toutes parts. En peu de temps, on n'en compta pas moins d'une soixantaine.

La plus célèbre de toutes est celle de Thomas Sherlock¹ qui, voulant être aussi populaire que celui dont il redressait les erreurs, choisit une forme de discussion adaptée au génie anglais. Il imagina un procès fictif, très bien conduit, selon toutes les formes usitées dans les cours de justice de la Grande-Bretagne. Les Apôtres y comparaissent devant leurs accusateurs. La cause est soigneusement plaidée et elle se termine de la manière suivante :

Le juge. — Gentlemen du jury, je vous ai résumé ce qui a été dit des deux côtés. Vous avez maintenant à délibérer et à donner votre verdict.

¹ Thomas Sherlock s'était déjà distingué, comme nous l'avons vu plus haut, dans la polémique contre Collins. Pour les autres réfutations de Woolston, on peut voir J. Leland, *A view of the deistical Writers*, t. I, p. 109-111; G. Lechler, *Geschichte des englischen Deismus*, p. 311-317; Lemoine, *Dissertation historique sur les écrits de M. Woolston, sa condamnation et les ouvrages qu'on a publiés contre lui*, dans Migne, *Démonstrations évangéliques*, t. VII, col. 605-627.

Le jury délibère et le chef se lève : Mylord, nous sommes prêts à donner notre verdict.

Le juge. — Êtes-vous d'accord ?

Le jury. — Oui.

Le juge. — Qui portera la parole ?

Le jury. — Notre chef.

Le juge. — Que dites-vous ? Les Apôtres sont-ils coupables de faux témoignage dans le cas de la résurrection du Sauveur ou bien ne sont-ils pas coupables ?

Le chef du jury. — Non coupables¹.

Tant qu'il y aura des hommes sans préjugés, ils répèteront jusqu'à la fin du monde, après avoir étudié les Évangiles, avec le jury anglais : *Not guilty*, « non coupables. »

La réponse de Sherlock produisit une impression profonde en Angleterre et eut un succès national. Cependant les réfutations continuèrent à suivre les réfutations. Enfin au moment où la querelle languissait, elle se ranima tout à coup. Pierre Annet, un maître d'école († 1768) attaqua à son tour la résurrection². Mais la preuve que Woolston avait été bien battu, c'est que ce nouvel adversaire cherche des armes toutes nouvelles. Comme le demandait la marche logique de l'erreur,

¹ *The Tryal of the witnesses of the Resurrection of Jesus*, Londres, 1729, traduit en français par Le Moyne, sous ce titre : *Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ jugés selon les règles du barreau* (Migne, *Démonstrations évangéliques*, t. VII, col. 592). — L'original anglais avait atteint, en 1755, sa treizième édition.

² *The Resurrection of Jesus considered, in Answer to the Tryal of Witnesses, by a moral Philosopher*, 3^e édit., in-8°, Londres, 1744.

Annet ne discutait plus guère les récits évangéliques, il les niait, à cause des contradictions qu'il prétendait y découvrir. Pour lui, tout en s'enveloppant des précautions oratoires habituelles aux déistes anglais, il croyait que Jésus, crucifié dans la force de l'âge, avait résisté au supplice. Le Sauveur avait peut-être été percé au côté par la lance d'un soldat, encore ce détail n'est-il pas certain; ses jambes du moins n'avaient pas été brisées; la source de la vie n'était donc pas éteinte; on avait pu le croire mort, mais il ne l'était pas. Ce que l'on appelait sa résurrection n'était donc que la guérison de ses blessures.

Annet avait principalement visé Thomas Sherlock. Cet infatigable apologiste ne manqua pas de lui répondre¹. Le continuateur de Woolston lui répliqua à son tour, ainsi qu'à d'autres défenseurs de l'Évangile, dans une série de petits écrits où il s'attache surtout aux contradictions qu'il prétend relever dans les récits sacrés².

Un livre composé par un simple laïque, Gilbert West (1700(?)-1756) vint clore cette longue discussion³. L'au-

¹ *The Sequel of the Tryal of the Witnesses of the Resurrection, being an answer to the Exceptions of a late Pamphlet intitled The Resurrection of Jesus considered by a Moral Philosopher, Revised by the author of the Tryal of Witnesses*, in-8°, Londres, 1749.

² *The Resurrection reconsidered*, Londres, 1744; *The Sequel of the Resurrection considered in answer to the Sequel of the Tryal; The Resurrection Defenders stript of all Defence*, Londres, 1745. Tous les écrits de Pierre Annet sont réunis dans *A collection of the Tracts of a certain Free Inquirer, noted by his sufferings for his opinions*, 1766.

³ *Observations on the History and the Evidence of the Resurrection of Jesus-Christ*, in-8°, Londres, 1747. Cet ouvrage fut traduit

teur avait été incrédule lui-même. Redevenu croyant, il voulut résoudre pour son propre compte les objections d'Annet, afin de se justifier sa foi. Il insiste particulièrement dans sa réponse sur la fondation de l'Église, basée sur le miracle même de la résurrection. Les Apôtres ont établi le Christianisme en faisant sans cesse appel à la résurrection du Sauveur. N'est-ce pas là une œuvre surnaturelle? Mais il ne néglige pas de résoudre les difficultés spéciales de son antagoniste. Ce qu'Annet appelle des récits contradictoires, West le nomme récits complémentaires. Les quatre évangélistes se complètent mutuellement. Leurs divergences s'expliquent et se justifient par la diversité de leur but. Saint Matthieu, qui écrivait pour les Juifs convertis, n'avait pas besoin de leur exposer certains faits qu'ils connaissaient parfaitement, mais saint Luc, écrivant pour les païens, ne pouvait se dispenser de les leur faire connaître. De plus, West distingue avec soin les diverses apparitions de Notre-Seigneur et des Anges, et il montre que ces dernières ont été plus nombreuses qu'on ne l'admettait communément. Ce n'est qu'en les confondant les unes avec les autres qu'on s'imaginait y découvrir des contradictions.

Annet répondit à West¹ comme il avait répondu à

en français par l'abbé Guénée, sous le titre d'*Observations sur l'histoire et sur les preuves de la résurrection de Jésus-Christ*, in-12, Paris, 1757. Il a été réimprimé par Migne, dans ses *Démonstrations évangéliques*, t. x, 1843, col. 2021-1172. Cf. Farrar, *Critical History of Free Thought*, 1863, sect. VIII, note 49.

¹ *Supernaturals examined: in four dissertations*, dans la *Collection of the Tracts of a certain Free Inquirer*, p. 103-119.

Sherlock, mais il était acculé dans ses derniers retranchements et il fut obligé de démasquer toute son incrédulité pour combattre les arguments qui lui étaient opposés. Comment, disait-il, peut-on résoudre les difficultés tirées des apparitions des anges en les multipliant? D'apparitions angéliques, il n'y en eut ni une ni plusieurs. Ces êtres angéliques n'existent que dans l'imagination des hommes.

L'ennemi de la résurrection de Jésus-Christ en était ainsi venu à la négation de tout ce qui est surnaturel ou ne tombe pas sous les sens. On raconte qu'étant un jour questionné sur l'existence de l'autre vie, il répondit par cet apologue : « Un de mes amis, voyageant en Italie, entra dans une ville; il vit une auberge et voulut savoir si c'était celle qu'on lui avait indiquée; il demanda si ce n'était pas celle de l'Ange. — Ne voyez-vous pas, lui répondit le passant, que c'est un dragon et non pas un ange? — Mon ami, dit le voyageur, je n'ai jamais vu d'ange ni de dragon; je ne sais pas si cela ressemble à l'un ou à l'autre¹. »

Annet écrivit aussi contre l'ouvrage célèbre de Georges Lyttleton (1708-1773) : *La religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul*². Lord Lyttleton avait été ramené à la foi par son

¹ Suard, dans la *Biographie universelle*, 2^e édit., t. II, p. 25; Hoefler, *Nouvelle biographie générale*, t. II, p. 714.

² *Observations on the Conversion and Apostleship of St. Paul, in a letter to Gilbert West*, in-8°, Londres, 1747. Souvent réimprimé. Cet ouvrage a été traduit en français par Guénée, in-12, Paris, 1754, sous le titre que nous avons donné dans le texte.

ami West. Saint Paul, disait-il, a été converti par une apparition miraculeuse du Sauveur, sur le chemin de Damas, apparition certaine, incontestable. Il s'ensuit que Jésus est Dieu, et le Christianisme une œuvre divine. La réponse que lui fit Annet est digne d'attention à plus d'un titre¹. Le terrain de la discussion est maintenant changé. Les Évangiles disparaissent un moment de la scène et ce sont les autres écrits du Nouveau Testament qui vont être en jeu. Nous rencontrons déjà ici la plupart des péripéties que nous verrons se produire en notre siècle au sein de l'Allemagne rationaliste. Après les attaques contre les Évangiles, les attaques contre les écrits de saint Paul.

Lyttleton avait affirmé comme hors de doute l'authenticité des Épîtres de l'apôtre des Gentils. Annet soutient qu'on peut soulever là-dessus de graves difficultés. Les Manichéens ont rejeté tout l'Ancien Testament; les Encratites, les Sévérianiens, les Nazaréens, les Ébionites, n'ont pas admis les Épîtres de saint Paul. Quant aux écrivains des premiers siècles considérés comme orthodoxes, ce sont des hommes pleins de partialité, trompeurs et faussaires. On ne saurait donc alléguer leur témoignage en faveur de la véracité des Écritures, on doit l'apprécier d'après l'examen intrinsèque de son contenu. Mais que nous apprendra cet examen? Rien de concluant. On peut établir que les aventures de Robinson Crusoe, publiées par Daniel de Foe, en 1719, sont une

¹ *The history and Character of St. Paul, examined : in a Letter to Theophilus, a Christian Friend*, dans la *Collection of the Tracts of a certain Free Inquirer*, p. 27-94.

histoire véridique aussi bien que le Nouveau Testament. Ces aventures ne contiennent rien de contradictoire ni d'impossible; l'authenticité de l'œuvre n'a jamais été mise en question, elle ne blesse ni la religion ni la morale, et beaucoup ont cru à la réalité des faits qui y sont racontés. Sous le rapport de l'accord des faits entre eux, Robison est même supérieur au Nouveau Testament, où les contradictions sont choquantes, par exemple, dans le récit même de la conversion de saint Paul.

Saint Paul était odieux à Annet, comme à beaucoup d'autres incrédules. Le maître d'école anglais a fait de lui, avant M. Renan, un portrait qui serait extrêmement désavantageux, s'il était vrai. Les calomnies des Ébionites contre le grand Apôtre sont bonnes à ses fins et il les ramasse. Paul, dit-il, était né païen, il se fit prosélyte dans la capitale de la Judée pour épouser la fille du grand-prêtre. Mais n'ayant pu l'obtenir, il se vengea en écrivant contre la loi et la circoncision. Homme double et homme de tous les extrêmes, violent, passionné, cédant à tous les caprices de son humeur changeante, avide de domination, il imagina, pour satisfaire son goût de pouvoir, l'universalisme, en supprimant la loi et le sacerdoce lévitiques. « Il modela ainsi le Christianisme¹, » lui donna sa forme propre et fut, dans le sens littéral, le fondateur d'une religion nouvelle. Ces idées d'Annet, demeurées presque inaperçues à l'époque où il les publia, étaient appelées à faire for-

¹ *The History and character of St. Paul examined*, p. 60; Lechler, *Geschichte des englischen Deismus*, p. 319.

tune dans notre siècle, et elles sont aujourd'hui acceptées par un grand nombre de rationalistes.

Les miracles de saint Paul ne trouvent point grâce, cela va sans dire, aux yeux d'Annet. Il les rejette avec autant d'assurance qu'un libre-penseur de nos jours. D'après lui, les uns sont des faits naturels, les autres des fictions. La divinité de la religion ne peut donc être fondée sur saint Paul; elle ne dépend point de faits historiques; elle ne repose point sur des fables, ni sur Paul ni sur Pierre ni sur ce que pourrait dire quelque homme que ce soit. La vraie religion est celle qui a pour fondement la raison et la nature¹. Il n'y a pas de miracles, car les lois de la nature sont les lois de Dieu, et par conséquent elles sont aussi immuables que lui-même².

Annet, en niant de la sorte le surnaturel et en condamnant saint Paul avec tant de rudesse et sans le moindre ménagement, dépassait les excès des déistes qui l'avaient précédé et il était en avance sur son époque. Ce n'est qu'au XIX^e siècle qu'il devait trouver des imitateurs et de nombreux échos. Il fut donc de son temps un incrédule isolé. Ses erreurs le firent condamner à la prison. Après en être sorti, il vécut dans le dénûment, et il n'échappa à la misère que grâce aux aumônes de l'archevêque de Cantorbéry. Il ne put réussir à recruter

¹ *The History and character of St. Paul examined*, p. 94; Lechler, *Geschichte des englischen Deismus*, p. 320.

² *Supernaturals Examined, Dissert. II on Mr. Jackson's Letter to Deists*, dans la *Collection of the Tracts of a certain Free Inquirer*, p. 120-150; Lechler, *Geschichte des englischen Deismus*, p. 321.

des partisans à ses idées, que tout le monde jugea comme autant d'extravagances; il disparut de la scène sans laisser alors de traces de son passage et avec lui se termina la lutte qu'avaient suscitée les écrits de Woolston. Il avait continué le débat qui avait commencé entre ce dernier et Sherlock; cependant, même avant sa mort, le déisme anglais était entré dans une nouvelle phase, et passé de la période aiguë à une période moins violente.

CHAPITRE VI.

TINDAL.

Les sophismes bizarres de Woolston et ses excès de langage avaient procuré un grand succès de vogue à ses écrits, mais non à ses idées. D'autres incrédules allaient surgir, plus dangereux pour les esprits faibles par leur modération relative et calculée, et aussi par une tactique toute nouvelle.

Les déistes que nous avons vus paraître jusqu'ici sur la scène n'avaient point attaqué la révélation ou l'Écriture dans son ensemble. Locke avait proclamé l'indépendance et l'autonomie de la raison; Shaftesbury avait séparé la morale de la religion; Collins s'était élevé contre les prophéties, Blount et Woolston contre les miracles. Maintenant de nouveaux ennemis vont attaquer la cité sainte par tous les points à la fois. Le premier et l'un des principaux chefs de cette nouvelle guerre est Tindal.

Mathieu Tindal (1657-1733) était le fils d'un prédicant de Beer-Ferres, dans le Devonshire. Comme tant d'autres déistes anglais, il était franc viveur autant que libre-penseur, sans principes, sans croyances, sans morale. Sa conduite déréglée lui attira, dès sa jeunesse,